

L'Agirc-Arrco, c'est plus que de la retraite !

C'est aussi une offre de services d'accompagnement et de prévention pour vivre mieux.

Vous êtes intéressé par des informations et des conseils pour entretenir votre forme ? Vous aidez l'un de vos proches et avez besoin de souffler ?

Vous recherchez des solutions pour rester vivre à votre domicile ?

L'action sociale Agirc-Arrco vous propose un ensemble de réponses adaptées à vos besoins. Plus d'informations sur www.agirc-arrco.fr.

VOUS AVEZ **75 ANS ET +**
CES **3 SERVICES** SONT POUR VOUS



AIDE À DOMICILE
MOMENTANÉE

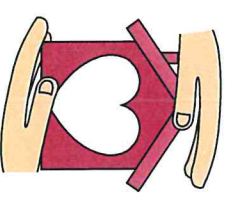
DIAGNOSTIC
BIEN CHEZ MOI
SORTIR PLUS

Pour plus d'informations,
contactez un conseiller au :

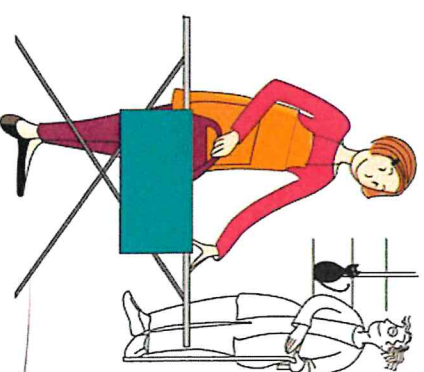
0 971 090 971

Service gratuit
+ prix appel

DIAGNOSTIC
BIEN CHEZ MOI



AIDE À DOMICILE
MOMENTANÉE



SORTIR PLUS



• RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco



Décembre 2022 - Illustrations Cécile Lisbonis

Avec les groupes de protection sociale : AG2R LA MONDIALE - ALLIANCE PROFESSIONNELLE (AGRICA - AUDIENS - B2V - IPR AUTO - LOURMEL - PRO BIP) - APICIL - BIPR - CRC - CGRR - IRECA - IRCOM - KLESIA - MALAKOFF HUMAINIS

• RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

SORTIR PLUS

Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ou craignez de sortir seul ? Sortir Plus vous propose de renouer avec les sorties, à pied ou en voiture, en étant accompagné d'une personne de confiance.



Comment faire ?

- Appelez un conseiller au :

0 971 090 971

Service gratuit
+ prix appel

- Lors de votre 1^{er} appel, le téléconseiller crée et active votre compte. Celui-ci vous permet de bénéficier d'une enveloppe budgétaire de 300 € pour l'année.

- Contactez-le chaque fois que vous souhaitez organiser une sortie (courses, coiffeur, rendez-vous médicaux, visites à la famille, promenade...).

- Le téléconseiller se charge de trouver un accompagnateur membre d'une structure d'aide à domicile proche de chez vous et de régler les détails financiers.

- Celui-ci vient vous chercher au jour et à l'heure convenus et vous emmène là où vous voulez. Selon le cas, il peut rester avec vous ou revenir vous chercher.



Combien ça coûte ?

- La prestation est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite complémentaire dans la limite de 450 € par an. Vous n'avez rien à régler, ni à avancer.

- Le coût de la sortie dépend de sa durée et de la distance à parcourir.

AIDE À DOMICILE MOMENTANÉE

Suite à une maladie, une hospitalisation ou à l'absence passagère d'un proche, vous rencontrez des difficultés à assumer les tâches quotidiennes ? L'Aide à domicile momentanée vous permet de bénéficier de 10 h d'aide à domicile sur 6 semaines maximum.



Comment faire ?

- Appelez un conseiller au :

0 971 090 971

Service gratuit
+ prix appel

- Définissez ensemble le type d'aide dont vous avez besoin (courses, préparation des repas, ménage, aide à la toilette...).

- La venue d'une aide à domicile sera organisée sous 48h.



Combien ça coûte ?

Cette prestation est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite Agirc-Arrco.



Quelles conditions ?

- Être retraité Agirc-Arrco,
- Ne pas déjà bénéficier d'une aide à domicile régulière de type APA ou PAP tout au long de l'année.